

11 QUESTIONS SANS AUCUN POISSON D'AVRIL !



1. Je pratique une activité physique régulière donc je ne suis pas concerné par les risques liés à la sédentarité

Vrai Faux

2. Je suis en invalidité catégorie 2, je ne peux pas continuer à travailler.

Vrai Faux



3. Je peux refuser de me rendre à mon rendez-vous de visite médicale en santé travail, si je suis en congés.

Vrai Faux

4. Je suis en télétravail et j'ai un rendez-vous pour ma visite médicale, je peux exiger que celui-ci soit reporté sur un temps de travail en entreprise

Vrai Faux



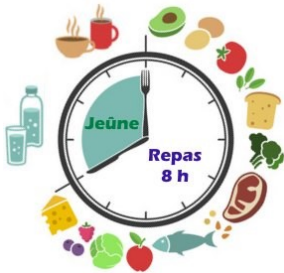
LA VISITE
DE PRE-REPRISE

5. Si je demande une visite de pré-reprise, je dois obligatoirement reprendre le travail.

Vrai Faux

6. Pour avoir une alimentation équilibrée au travail, mon assiette doit contenir autant de légumes que de féculents ?

Vrai Faux



7. Faire le jeûne intermittent c'est bon pour la santé et pour contrôler mon poids ?

Vrai Faux

8. Je dois être en fauteuil roulant pour bénéficier d'une reconnaissance RQTH.

Vrai Faux



9. Afin de préserver la santé de votre dos, il est conseillé de s'asseoir en maintenant la partie basse du dos creusée.

Vrai Faux



10. Le travail sur écran augmente les troubles de la vision tels que l'astigmatisme ou la myopie.

Vrai Faux



11. Le niveau d'audition est systématiquement altéré avec l'utilisation importante du casque au poste de travail ?

Vrai Faux



Réponses aux questions



Les bons conseils de votre service de santé au travail

